



Le Campinois

Publication communale d'information

Éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

Le climat d'insécurité lié aux attentats a rendu l'année 2016 éprouvante pour les français, également difficile pour ceux touchés par le chômage, l'isolement, la pauvreté, la maladie.

La vie quotidienne ne doit pourtant pas s'arrêter.

Campigny connaît la poursuite de la mise en place des projets annoncés : enfouissement des réseaux, rénovation de voiries, entretien des chemins, plantation d'arbres, aménagement de places de parking... Les réalisations notamment des travaux sont parfois longues à mettre en œuvre mais nous avançons comme vous pouvez le constater.

En cette fin d'année, je souhaite à chacune, à chacun de passer les fêtes les plus agréables et joyeuses possible.

Bien cordialement,

Jean-Marc BISSON

Les Prochains rendez-vous ...

- vendredi 13 janvier 2017 : Vœux du Maire - 19h Salle des Fêtes - Présence des associations
- mardi 31 janvier 2017 : Assemblée générale du Club des Tilleuls - 14h 30 - salle des fêtes
- samedi 11 février 2017 : Repas de la Saint Valentin - 20h - salle des fêtes - organisé par le Comité des Fêtes
- mercredi 15 février 2017 : Conte pour enfants - salle des associations - 14h30 – Bibliothèque de Campigny
- mardi 14 février 2017 : Après-midi crêpes pour les enfants de l'école organisé par le club des tilleuls
- samedi 25 février 2017 : Loto au profit des enfants de l'école pour le financement de la classe découverte - 20h - salle des fêtes
- dimanche 12 mars : Repas et bal du Club des Tilleuls - 12h - salle des fêtes

- dimanche 23 avril 2017 : Assemblée générale de la chasse 12h

- samedi 8 avril 2017 : 10h - Place de la Pelouse - Chasse aux œufs et rallye vélos l'après-midi organisés par le Comité des Fêtes.

Retrouvez les associations communales sur le site internet de la commune

www.campigny27.fr

rubrique associations

et les informations relatives à la commune

Bonne année !

Les horaires de fermeture des bureaux de vote en 2017 changent (présidentielles et législatives) : fermeture à 19h au lieu de 18h

Collecte au profit du voyage scolaire des CM1/CM2 de l'école de Campigny : voir site internet www.campigny27.fr rubrique enfance jeunesse

Ouverture du secrétariat de la Mairie au public

Le lundi: 14h à 18h

Le jeudi : 14h à 19h

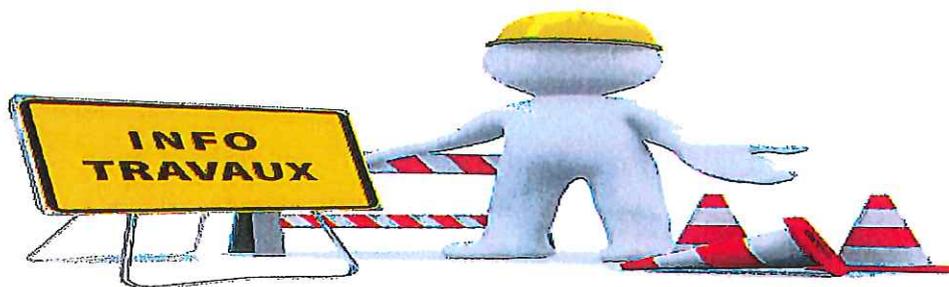
Le vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

Tél : 02.32.41.02.52 - Fax : 02.32.41.22.64

Courriel : elus.campigny27@orange.fr

Site internet : www.campigny27.fr



LES TRAVAUX ACHÉVÉS

Remise en état du pont de la Véronne
Route des Moulins
Pose de carrelage-sanitaires salle des fêtes
Pose d'un poteau de défense incendie
Chemin de la Pommeraie (STGS)
Retrait d'une haie dangereuse pour des
raisons de sécurité (visibilité) et pose
d'une clôture – Salle des fêtes, Chemin de
la Motte
Réfection des accotements des chemins
communaux

***La grande majorité des travaux est
réalisée par le personnel communal***

LES TRAVAUX EN COURS et à VENIR

Déploiement de la fibre optique (Eure
numérique ; Conseil Départemental et
Communauté de Communes)
Enfouissement des réseaux Place de la Pelouse
tranche 2 sur 3 (SIEGE+commune)
Réfection du trottoir Place de la Pelouse devant
la mairie prévu au printemps 2017
Poursuite de la sente des écoliers (en attente
intervention secomile)
Marquage au sol (zébra) devant d'autres arrêts
de bus
Eglise : restauration du pignon ouest de l'église
(travaux financés avec la vente du presbytère et
subvention départementale)
Après différentes pistes explorées, le Conseil
Municipal a décidé pour améliorer la sécurité de
reboucher le lavoir Place de la Pelouse pour
aménager un parking compte tenu du manque
de place devant le café.

Les raccordements suite à l'enfouissement des réseaux Place de la pelouse sont prévus fin janvier 2017 par ERDF. A la suite, les anciens poteaux seront déposés par ERDF d'une part et Orange d'autre part. La commune est tributaire de ces 2 prestataires. Les travaux de réfection du trottoir Place de la Pelouse sont prévus au printemps 2017 et vont engendrer une perturbation du trafic et du stationnement devant la Mairie et l'Ecole. Vous êtes donc invités à vous garer Place de l'Eglise. Ce stationnement, à proximité de l'école permet un acheminement des piétons en toute sécurité.

Le Saviez-Vous ?

Les enfants de Campigny ont chanté La Marseillaise

Vendredi 11 novembre 2016, devant le monument aux Morts de la commune, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, à l'initiative des Anciens Combattants de la commune, association présidée par Monsieur Jacques Esnos.

Claude Joseph Rouget de Lisle, capitaine du génie en garnison à Strasbourg, écrit à la demande de Frédéric de Dietrich, maire de la ville, le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, le 25 avril 1792, peu après la déclaration de guerre de la France révolutionnaire au Roi de Bohême et de Hongrie.

Un exemplaire du chant dédié à l'armée du Rhin parvient à Montpellier entre les mains de François Mireur récemment inscrit sur la liste des volontaires du bataillon de l'Hérault. Mireur gagne Marseille avec son unité.

A la fin d'un banquet offert aux délégués par le Club des amis de la Constitution, il interprète le chant repris par l'assistance électrisée.

Deux journalistes, Alexandre Ricord et Micoulin, après avoir demandé des copies du chant écrit par Rouget de Lisle, décident de le publier. En route pour Paris, les bataillons de fédérés marseillais commandés par Barbaroux se mettent à entonner le chant, volant de ville en ville. L'hymne est repris à l'entrée des fédérés marseillais dans Paris en juillet 1792.

Ils ont fait entendre cet hymne guerrier dans tous les villages qu'ils traversaient et ces nouveaux bardes ont inspiré ainsi dans les campagnes des sentiments civiques et belliqueux. Le chant est enseigné sur les places publiques et se répand à toute vitesse.

Il est alors appelé Hymne des Marseillais puis deviendra La Marseillaise jouée dans tout le pays comme chant de la République combattante. La Marseillaise accompagne les grandes fêtes civiques.

On lui ajoute des couplets. On retiendra l'ajout d'un septième couplet dit couplet des Enfants, attribué à Louis Dubois ou à l'abbé Pessonneaux.



La Marseillaise l'emporte sur Le Chant du départ. En 1793 la Convention nationale décrète que La Marseillaise sera chantée dans tous les spectacles et elle déclare La Marseillaise « Chant national » par décret. Moins de deux ans après le coup d'État du 18 Brumaire, La Marseillaise est chantée officiellement pour la dernière fois le 14 juillet. Une dernière célébration de la République a lieu le 1er Vendémiaire an IX (20 septembre 1800).

Jugée trop jacobine et interdite sous l'Empire. La Marseillaise reparaît en 1840 dans un climat nationaliste. Sous le Second Empire, La Marseillaise, à laquelle le régime préfère la romance « Partant pour la Syrie » est interdite dans les lieux publics. C'est un « chant séditieux » et en 1869 le journal d'opposition

C'est un « chant séditieux » et en 1869 le journal d'opposition La Lanterne d'Henri Rochefort reparaît sous le titre La Marseillaise.

Comme en 1792, comme en 1830 et comme en 1848, La Marseillaise revient avec la proclamation de la République et retentit sous la Commune. Elle redevient « hymne national » sous la Troisième République, en 1879. Au cours d'une séance présidée par Gambetta, le 14 février, la Chambre des députés adopte l'hymne de La Marseillaise.

A l'occasion du transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides le 14 juillet 1915, Raymond Poincaré déclare : « Dans la genèse de notre hymne national, nous trouvons à la fois un splendide témoignage du génie populaire et un exemple émouvant de l'unité française. » « La Marseillaise nous inspire dans notre lutte pour la paix, dans la sécurité, l'honneur et la dignité de notre peuple » déclare alors Maurice Thorez.

La Marseillaise résiste pendant la guerre au Maréchal, nous voilà ! Et c'est à ce chant que les résistants bravent leurs bourreaux. Le général de Gaulle chantant La Marseillaise pendant la guerre. Ce sont les accents de La Marseillaise, qui symbolisent la liberté retrouvée à la Libération de Paris, tout au long de la journée du 25 août 1944. La Constitution du 27 octobre 1946 reconnaît que l'hymne national est La Marseillaise, ce que consacre l'article 2 de la Constitution de la Cinquième République, l'associant au drapeau tricolore, à la devise de la République et au principe de démocratie.

La Marseillaise, au-delà du chant guerrier des origines accompagne la réconciliation et la paix. A Douaumont, près de Verdun, lors des célébrations du 70ème anniversaire de la bataille de Verdun, lors de l'exécution de La Marseillaise, le Président François Mitterrand et le Chancelier Helmut Kohl se tiennent la main sur le lieu même de la bataille la plus meurtrière de la Première guerre mondiale.

Aujourd'hui La Marseillaise est bien plus que l'hymne national. « Ce cri de la France prolongé d'échos en échos » est un message chanté sur tous les continents par les combattants de la liberté.

DÉCHÈTERIE

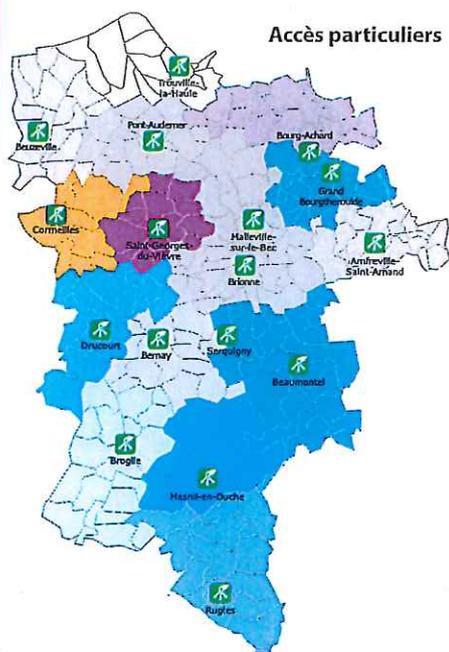
DU CHANGEMENT À PARTIR DE

JANVIER 2017 !

À partir du 2 janvier 2017, votre déchèterie sera gérée par le SDOMODE, syndicat de traitement et de valorisation des déchets dont la communauté de communes est adhérente.

Avec ce changement, les 17 déchèteries de l'ouest de l'Eure seront mises en réseau.

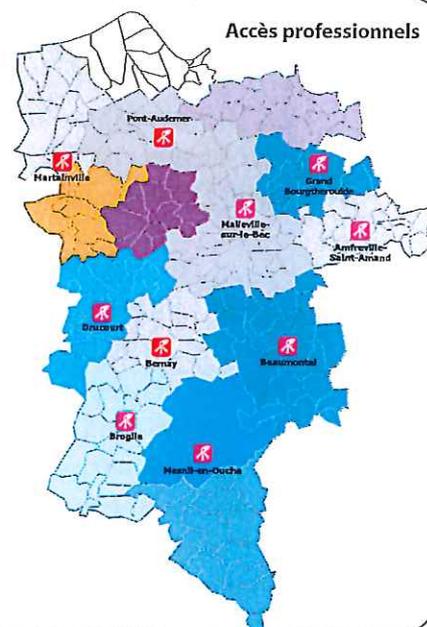
- Pour les **particuliers** : cela vous permettra d'aller à la déchèterie la plus proche de chez vous.



Chaque habitant de l'ouest de l'Eure aura accès à une déchèterie dans un rayon de 10 km autour de chez lui.

- Pour les **professionnels** :

Cela vous permettra de disposer de conditions d'accueil spécifiques et adaptées à vos besoins en termes de gestion de déchets, dans un rayon de 15 km.



Comment obtenir votre CARTE D'ACCÈS ?

Pour les particuliers, la carte d'accès sera à **retirer en déchèterie** ou dans les mairies volontaires (vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie), contre présentation obligatoire d'un **justificatif de domicile** et des **papers du véhicule**.

Pour les professionnels, un formulaire d'identification / d'enregistrement sera à remplir et signer et à retourner au SDOMODE. Le formulaire sera disponible en téléchargement sur le site du SDOMODE à partir du 15 novembre 2016.

HORAIRES DÉCHÈTERIE PONT-AUDEMER

1^{er} AVRIL au 30 SEPTEMBRE ————— 1^{er} OCTOBRE au 31 MARS

14h - 18h	LUNDI	14h - 17h
9h-12h / 14h - 18h	MARDI	9h-12h / 14h - 17h
9h-12h / 14h - 18h	MERCREDI	9h-12h / 14h - 17h
14h - 18h	JEUDI	14h - 17h
9h - 12h / 14h-18h	VENDREDI	9h-12h / 14h - 17h
9h -12h / 14h-18h	SAMEDI	9h-12h / 14h - 17h

Etat Civil 2016 - Commune de CAMPIGNY

Se sont mariés

Le 01 Avril 2016	SEIDLER Julien et BEAUDOIN Marion
Le 28 Mai 2016	BOULEUX Reynald et HOUEL Séverine
Le 04 Juin 2016	MOUCHEL Mathieu et BISSON Hélène
Le 02 Juillet 2016	COESNON Cyril et HAZE Amélie
Le 09 Juillet 2016	DELILLE Jean-Paul et MULDER Frédérique
Le 20 Août 2016	BERTHIER Jean-Paul et FURON Françoise
Le 20 Août 2016	SEMIRIKY Alexandre et DAVID Sabrina
Le 03 Septembre 2016	GROSJEAN Benjamin et DOURVILLE Stéphanie
Le 10 Septembre 2016	BERTRAN Maxime et CHAPELLE Alexandra
Le 24 Septembre 2016	PLOUARD Benoit et CAUDRON Aurélie
Le 29 Octobre 2016	POUILLET Franck et PREVERAUD de VAUMAS Suzanne

Nous ont quittés

Madame Françoise BOURDET épouse MATURA, le 25 Février 2016
Monsieur Claude LEMARIÉ, le 02 Mars 2016
Madame Sandra POULAIN, le 25 Mars 2016
Monsieur Roger CHEVALIER, le 11 Mai 2016
Madame Micheline HÉTUIN Veuve OMONT, le 08 Juin 2016
Madame Julia PANIS Veuve VÉRON, le 31 Juillet 2016
Monsieur Michel LIMERETZ, le 06 décembre 2016
Madame Malika KOUIDRI Veuve CRESSANT, le 13 décembre 2016

Petits Campignois

BENAFLA	Léo Maxence Anthony	22.09.2016	LISIEUX
BOUDET	Lucas João Marc	17.09.2016	MONT-SAINT-AIGNAN
DUCRET	Mathys Jean-Marie Roger	31.10.2016	LISIEUX
JRAD	Mya Sarah Myriam	13.01.2016	ROUEN
LOSSON	Jules Bernard Jean	25.05.2016	ROUEN
MARTIN BRUMENT	Giulia Marie	02.06.2016	BERNAY
SCOUFLAIRE	Lina Julie	17.02.2016	LISIEUX
SCOUFLAIRE	Lyam Thibault	17.02.2016	LISIEUX
ROELENS	Camille Adelaïde Agathe	19.02.2016	ROUEN